
RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA MRC DE PORTNEUF 2018-2019

**Fonds de la région de la
Capitale-Nationale
au 31 mars 2019**

Date : 31 mai 2019



Conformément à l'article 3.4 de l'Entente de délégation du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN), la MRC de Portneuf produit ce rapport d'activité couvrant la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Bilan des activités

La MRC de Portneuf, dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale, a reçu une somme de 2 119 917 \$. Cette somme est utilisée au financement de projets ou d'initiatives qui permettent de contribuer au dynamisme, à la vitalité, au développement, à l'essor et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale.

Afin d'y parvenir, la MRC de Portneuf s'est dotée d'une politique comportant sept axes d'intervention se définissant comme suit :

Axe 1 : Appuyer la communauté entrepreneuriale et l'écosystème de support aux entreprises;

Axe 2 : Favoriser l'innovation dans les entreprises et les organisations municipales;

Axe 3 : Supporter l'amélioration de la compétitivité des entreprises;

Axe 4 : Intégrer le développement territorial et le développement économique;

Axe 5 : Diversifier le tissu économique régional et renforcer les secteurs stratégiques;

Axe 6 : Promouvoir et renforcer le statut de la MRC de Portneuf;

Axe 7 : Soutenir des projets structurants à impact régional ou territorial.

Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, la MRC de Portneuf a autorisé un seul financement, et ce dans le cadre de la signature de l'Entente Pôle régional d'innovation – Techno Tandem de la région de la Capitale-Nationale 2019-2021, et ce pour une somme de **20 090 \$**. Les partenaires à ce projet d'entente sont :

- Ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- MRC de Charlevoix;
- Développement Côte-de-Beaupré;
- MRC de l'Île d'Orléans;
- MRC de La Jacques-Cartier;
- MRC de Portneuf;
- Ville de Québec.

Au 31 mars 2019, aucun décaissement n'avait été effectué dans ce dossier.

Bilan financier

Bilan au 31 mars 2019	\$
Montant du FRCN dont le ministère a délégué la gestion	2 119 917,00 \$
Intérêts	8 834,08 \$
TOTAL DU FRCN POUR LA PÉRIODE :	2 128 751,08 \$
<i>Montant versé au 31 mars 2019</i>	<i>0 \$</i>
<i>Solde à verser des montants engagés</i>	<i>20 090,00 \$</i>
Montant consacré aux frais de gestion	0,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	0,00 \$